

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DAC 152 Subventions (12.500 euros) et conventions avec les associations Jeunes Talents (20e) et Atelier de Recherche et de Création pour l'Art Lyrique - ARCAL (20e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 octobre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer deux subventions aux associations Jeunes Talents et Atelier de Recherche et de Création Pour l'Art Lyrique (ARCAL) et lui demande l'autorisation de signer deux conventions ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La subvention d'équipement attribuée à l'association Jeunes Talents, 4 rue Schubert 75020 Paris au titre de l'année 2016 est fixée à 2.500 euros ; 16913, 2016_08631.

Article 2 : La subvention d'équipement attribuée à l'association Atelier de Recherche et de Création pour l'Art Lyrique - ARCAL, 87 rue des Pyrénées 75020 Paris au titre de l'année 2016 est fixée à 10.000 euros ; 20555, 2016_01961.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 12.500 euros est imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, nature 2042, rubrique V33, ligne VE40003, provision pour subventions d'équipement au titre de la culture. Mission 900-10-99-010 individualisation 16V00458 - AP 1603546.

Article 4 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer les deux conventions relatives à l'attribution des subventions d'équipements à l'association Jeunes Talents et Atelier de Recherche et de Création pour l'Art Lyrique - ARCAL, dont les textes sont joints en annexe à la présente délibération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO